

FICHE PROJET 8

CHEMINEMENTS LENTS



8.1. CONTEXTE

8.1.1. Localisation – 3 sites

1. La liaison Coutellerie – Faculté se situe en bordure nord du site de la Faculté. Elle longe l'Orneau dans sa portion comprise entre la limite est de l'Espace Coutellerie et son passage sous l'avenue de la Faculté.
2. Le cheminement "Remparts" se situe entre la rue du Moulin et les remparts de la Faculté et part depuis la Villa " Sacré " pour se diriger vers le Tertre Galhoz en passant par le square Albert Ier.
3. La liaison Tournay – Closières – Manufacture relie la rue P. Tournay à la rue Albert à hauteur de l'espace Closières et du projet "Manufacture" en longeant les bâtiments de l'Athénée Royal de Gembloux.

8.1.2. Contexte historique



Extrait(s) de l'Atlas des communications vicinales, 1847

Liaison Coutellerie – avenue de la Faculté.

Le site de la liaison étudiée fut longtemps inoccupé, jusqu'à ce que les établissements de coutellerie Piérard s'y installent au début du 19ème siècle. Peu après, le tracé de l'avenue de la Faculté alors nommée "route de Bruxelles" est dessiné, et l'on retrouve à l'Atlas la trace d'un sentier (sentier n°50) reliant la rue du Moulin à ce nouvel axe. La coutellerie Piérard s'étend de manière plus conséquente dès le 20ème siècle le long de l'Orneau - et par la suite sur celui-ci - pour couvrir une surface s'arrêtant à mi-distance de l'avenue de la Faculté. Cette extension scelle le sentier repris plus haut. Le bâti du domaine de la Faculté s'étend quant à lui par la création de nouveaux locaux le long de l'avenue de la Faculté à partir de la seconde moitié du 19ème siècle. La fermeture de la Coutellerie a amené une détérioration du bâti, faisant du site une friche industrielle. Un vaste projet de réaffectation du site a été lancé en 2006, préservant le bâtiment en fond de parcelle surplombant partiellement l'Orneau et projetant la création de nouveaux logements ainsi que le développement d'une aire de stationnement.

Remparts

Le cheminement proposé peut être séquencé en deux tronçons : le premier concerne la portion située entre la terrasse panoramique située sur le haut du Tertre Galhoz (objet de la fiche projet 3) et la tour des Sarrasins, le second la jonction de cette dernière à la villa dite "Sacré" au nord de la rue du Moulin :

- Les remparts de la première section sont issus des fortifications édifiées au 12ème siècle : leur implantation n'a depuis cette époque plus été modifiée. Le bâti de la rue du Moulin a par contre connu plusieurs modifications. Fort clairsemé dans un premier temps, il s'est développé de manière plus significative au sud de la rue en suivant les remparts et le cours de l'Orneau et autour du moulin à hauteur de la tour des Sarrasins, et ce à partir du 18ème siècle. Il se complète lors du 19ème et du 20ème siècle pour aboutir à la situation actuelle après l'opération immobilière sur l'angle formé par la rue et la place de l'Orneau en 1999.
- Le second tronçon est de tracé plus récent, les remparts du domaine abbatial au nord de la tour des Sarrasins ayant été érigés vers le 18ème siècle. Le bâti de ce tronçon côté remparts fut toujours plus ponctuel, tel que le laisse encore voir la situation actuelle composée de deux maisons de maître. Le versant ouest de la rue s'est développé de manière plus conséquente à partir de la seconde moitié du 19ème siècle suite à l'essor industriel de la ville.

En 2002, le PCA "Orneau" - comprenant l'entièreté du périmètre du projet - est approuvé. Le square Albert 1er a été rénové en 1998.

Liaison Tournay – Closières – Manufacture

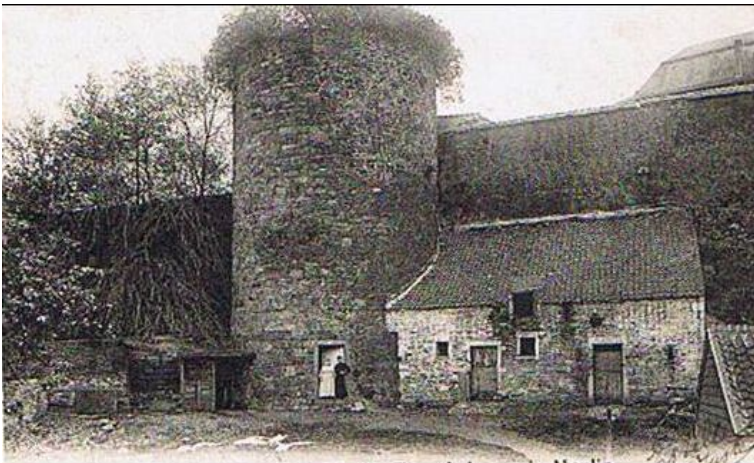
Le site concerné par le cheminement ne fut urbanisé que tardivement, les plus anciennes traces de bâti – très ponctuelles - se retrouvant essentiellement sur la rue Albert et ne datant que de la seconde moitié du 19ème siècle. Cet axe s'est par la suite développé de manière plus conséquente de par l'essor industriel de Gembloux et notamment l'expansion des ateliers de la MBG dès le début du 20ème siècle. Marqué par cette occupation et par l'implantation de l'Athénée Royal de Gembloux qui se développera fortement par la

construction de nouveaux bâtiments dans les années '70 et '80, la rue Albert connaît une dernière évolution conséquente lors de l'établissement du projet "Manufacture", développant son programme sur l'entièreté du site des ateliers de la MBG fermés en 1993. La réalisation de ce projet est à ce jour pratiquement terminée.

La rue Tournay, plus excentrée, se développera essentiellement dans la seconde moitié du 20ème siècle de manière plus régulière, comme un axe intégré à la seconde couronne de Gembloux et caractérisé par un logement de type pavillonnaire.

Entre ces deux axes, se trouve la rue des Closières, desservant l'Athénée et se prolongeant sous forme de sentier jusqu'à la rue Elisabeth. Elle dessert également le nouvel espace vert (espace Closières) tout récemment inauguré en 2010.

Bien que l'ensemble du site se soit développé tardivement, le tracé des rues et des chemins est cependant nettement plus ancien : on retrouve sur les cartes historiques des traces de la rue des Closières dès le 16ème siècle, le chemin de liaison entre cette dernière et la rue Tournay se retrouve sur les cartes de Ferraris (18ème siècle), et l'entièreté des voiries et chemins sont repris à l'Atlas des sentiers et chemins vicinaux.



Tour des Sarrasins (début du 20ème siècle)

8.1.3. Statut juridique

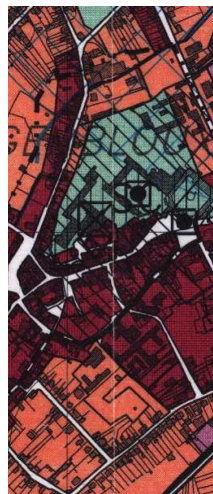
Extraits cartographiques



PS



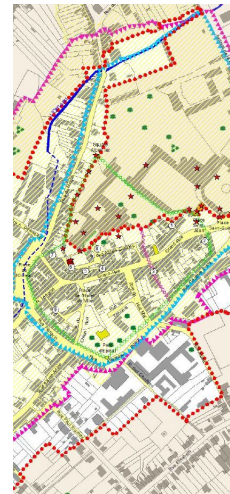
SSC



RCU



ZPU



Patrimoine



PCA Orneau



PCA Manufacture

Plan de secteur

Le périmètre de rénovation urbaine est couvert par le plan de secteur de Namur – Gembloux, planche 40/6. Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon du 14 mai 1986.

Les périmètres des différentes actions sont inscrits :

- Liaison Coutellerie – Faculté : en zone d'habitat
- Cheminement "Remparts" : en zone d'habitat entièrement reprise en ZICHE.
- Liaison Tournay – Closières – Manufacture : en zone d'habitat et en zone de service public et d'équipement communautaire.

PCA

- Liaison Coutellerie – Faculté : PCA dérogatoire n° 1.4 " Orneau " approuvé par Arrêté ministériel du 11 avril 2003.
- Cheminement "Remparts" : PCA dérogatoire n° 1.4 " Orneau " approuvé par Arrêté ministériel du 11 avril 2003.
- Liaison Tournay – Closières – Manufacture : PCA dérogatoire " de la Manufacture " approuvé par Arrêté ministériel du 18 octobre 2004.

RCU¹

- Liaison Coutellerie – Faculté : espace bâti urbain en ordre semi-continu.
- Cheminement "Remparts" : espace bâti urbain en ordre continu et semi-continu.
- Liaison Tournay – Closières – Manufacture : espace bâti urbain en ordre continu et semi-continu.

Le RCU est en cours de révision

SSC²

- Liaison Coutellerie – Faculté : Tertiaire et résidentiel
- Cheminement "Remparts" : Pôle central et tertiaire
- Liaison Tournay – Closières – Manufacture : Mixte et équipement

Le SSC est en cours de révision

Statut des voiries et des cours d'eau

L'ensemble des voiries du périmètre de rénovation urbaine relèvent de la commune.

L'Orneau (n° 9023) est repris en cours d'eau non navigable de première catégorie.

Au sein du périmètre, l'Orneau dans sa partie souterraine ne présente pas de risque. Seule la partie en aval (après le Foyer communal, à l'extrême sud du périmètre) présente une valeur d'aléa faible.

On peut cependant relever les inondations (suite à de violents orages en août 2010) qui ont frappé les rues Théo Toussaint et avoisinantes.

Patrimoine

En partie dans la zone tampon du Beffroi, inscrit au patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco depuis 2005.

En partie dans la Zone protégée en matière d'urbanisme (ZPU - AM du 20 déc 2006).

En partie dans le site archéologique protégé.

La tour des Sarrasins est reprise à l'Inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique.

A proximité directe du périmètre, plusieurs parties de la Faculté sont classées et également reprises à l'inventaire.

Arbres et haies remarquables

A proximité directe du cheminement "Remparts", plusieurs arbres situés dans les jardins du domaine de la Faculté sont repris comme étant remarquables.

Statut des propriétés

1. Liaison Coutellerie – Faculté :

- Rive droite : la parcelle 242G2 est du domaine de la Ville.
- Rive gauche : la parcelle 242K2 (Coutellerie) est du domaine de la Ville et la parcelle 243K2 est du domaine de la Faculté.

2. Cheminement "Remparts" :

Une parcelle est du domaine de la Faculté : 240H.

La parcelle 237H appartient à la Cité des Coutelliers.

Les parcelles formant le square Albert 1er sont du domaine de la Ville.

La parcelle 1D 303D (cf. Projet 4) est du domaine de l'État.

Les autres parcelles appartiennent au privé (sous réserve de vérification par la Ville).

¹ RCU 1996

² SSC 1996

3. Liaison Tournay – Closières – Manufacture.

La parcelle 676K (parking) est propriété de l'État (Régie des bâtiments).

Le sentier " Closière " est du domaine de la Ville.

La ruelle Harzée (Closière / Tournay) n'apparaît pas au cadastre, mais est reprise à l'Atlas (sentier n°65).

La parcelle 639B traversée pour relier le parc est de propriété privée.

Références cadastrales

1. Liaison Coutellerie – Faculté.

Les parcelles concernées sont cadastrées 1ère Division, section D n° 242G2, 242K2 et 243K2.

2. Cheminement "Remparts".

L'ensemble des parcelles concernées sont cadastrées 1ère Division, section D n° 240H, 237H, 237G et 285E2 (square), 281A (tour des Sarrasins), 285D2, 285A2, 285F2, 287H, 288L, 288K, 290V, 290P, 290W, 290T, 292G, 293A, 297L, 297K, 298C et 303D.

3. Liaison Tournay – Closières – Manufacture.

les parcelles concernées sont cadastrées 1ère Division, section D n° 676K, 855Y, 639B.

La ruelle Harzée s'inscrit sur ou en limite des parcelles cadastrées n° 643Z, 642D, 641A, 640B, 640A, 639B, 639A, 638F, 643Y.

8.1.4. Contexte urbanistique

Le bâti

Liaison Coutellerie – Faculté.

L'unique élément bâti directement concerné par le projet est le seul corps de bâtiment conservé des anciens ateliers de la coutellerie Piérard, démolis en 2006. Il date de la première moitié du 20ème siècle et s'étend tout en longueur sur le fond du site de la coutellerie. Son faible gabarit (R+1) lui confère une bonne intégration à son environnement marqué par une forte déclivité vers le domaine de la Faculté. Son extrémité nord surplombe l'Orneau. Complètement rénové en 2009, il est prévu d'en faire un équipement (une étude de faisabilité est en cours, basée sur le programme d'un musée de la coutellerie). Son rapport à l'espace public reste très ouvert, notamment au niveau de son passage au-dessus de l'Orneau aménagé en terrasse couverte.

Un projet de construction de soixante logements sociaux et moyens sur le site de l'ancienne coutellerie par la Cité des Couteliers est toujours en cours.

L'environnement bâti au débouché côté avenue de la Faculté du cheminement proposé est très peu dense : le seul édifice à proximité directe de la sortie du cheminement est lié à la Faculté et se situe de l'autre côté de l'avenue. Il est de gabarit R+2 et de type moderniste.

Cheminement "Remparts".

L'environnement bâti du cheminement proposé comprend le bâti situé sur le côté est de la rue du Moulin et reprend deux typologies :

- La première concerne la section comprise entre le Tertre Galhoz et le square Albert Ier : il s'agit d'un bâti mitoyen continuant le tissu du centre-ville, se modifiant progressivement en remontant la rue vers le square. Il passe ainsi d'un gabarit R+2+T sur la place de l'Orneau à un gabarit R+1+T peu après l'entrée dans la rue du Moulin. Son âge suit la même logique, étant issu du tissu du 19ème siècle dans le

sud de la rue pour retrouver, une fois l'ancienne poste dépassée, des édifices datant des années '30. En termes de densité, le même mouvement peut s'observer, les parcelles s'élargissant en remontant vers le square et n'étant pas toujours bâties. L'ensemble de ce bâti est par contre entièrement dédié au logement, est globalement en bon état et possède un très faible taux d'inoccupation. Sa caractéristique principale concernant le projet est d'avoir son fond de parcellaire donnant directement sur les remparts du domaine de la Faculté, avec comme conséquence le développement d'un intérieur d'îlot très dense et presque entièrement bâti sur le sud de la rue du Moulin et l'installation de jardins en terrasses sur la partie proche du square Albert Ier.

- La seconde typologie se retrouve au nord de ce square, où l'on retrouve deux villas datant du 19ème siècle de gabarit plus imposant. La première en remontant la rue vers le nord vient d'être réaffectée en quatre logements sociaux, la seconde, connue sous le nom de "Villa Sacré", est occupée par la Faculté.

Les remparts sont construits en briques sur soubassement de pierre et intègrent des locaux de la Faculté à hauteur des n°20 à 32 de la rue du Moulin.

On relèvera enfin sur le square Albert Ier la présence de la tour des Sarrasins datant du 12ème siècle et reprise à l'Inventaire du Patrimoine Monumental de Belgique ainsi qu'un buste d'Albert Ier.

Liaison Tournay – Closières – Manufacture.

Le bâti directement lié à ce cheminement est essentiellement celui constitué par les bâtiments de l'Athénée Royal de Gembloux, le bordant sur son côté nord.

Sur la section Tournay - Closières, il consiste en un bâtiment bas (R) abritant classes et ateliers. Datant de la fin des années '70 et développé selon une approche purement fonctionnelle, il est actuellement dans un état médiocre et possède un vis à vis direct sur le sentier. On retrouve plus ponctuellement des habitations (rue Paul Tournay et à l'angle du sentier et de la rue des Closières) en ordre discontinu et datant toutes de la seconde moitié du 20ème siècle. Leur impact sur le cheminement est minime au vu de la zone de jardin les entourant.

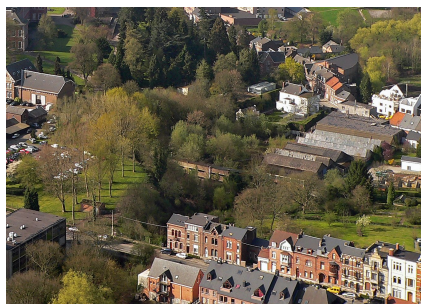
Sur la section Closières – Manufacture, on retrouve le bâti lié à l'Athénée mais de manière moins présente au vu du mur de clôture mitoyen longeant l'entièreté de la parcelle reliant la rue des Closières à la rue Albert. Seul le corps de bâti principal datant des années '50 et partiellement complété en 1982 se remarque de par son gabarit plus imposant (R+2+T). Le côté sud de la parcelle est également pourvue d'un mur de clôture mitoyen en modules de béton, préservant le jardin privé de la maison donnant sur la rue Albert. Cette dernière est isolée sur le côté ouest de la rue. Elle date du début du 20ème siècle, possède un gabarit de R+1+T et est affectée au logement.

Le vaste projet immobilier "Manufacture", en cours de finalisation, s'articule autour d'une place centrale en intérieur d'îlot dont l'accès principal se fait à hauteur de la parcelle qu'occupera le cheminement. Le bâti le composant est – au niveau de la rue Albert (périmètre du projet) - de gabarit R+2+penthouse et entièrement dédié au logement. Son rapport à l'espace public est donc de type résidentiel, mais s'ouvre ponctuellement vers sa place intérieure permettant de la sorte la création de nouveaux cheminements lents et favorisant le développement d'une dimension de convivialité.

Les espaces publics et aménagements paysagers

Liaison Coutellerie – Faculté.

Le site de l'Espace Coutellerie – outre la réaffectation du corps de bâtiment conservé – prévoit la construction de 60 logements sociaux et moyens, la création d'une voirie pouvant les desservir et d'une zone de parking public végétalisé. Seule cette dernière – située au sud de l'Orneau – a à ce jour été réalisée, avec un aménagement en dolomie structuré par des parterres de gazon plantés d'arbres. Situées au sud de l'Orneau, ce dernier a été ré-ouvert à hauteur de la rue du Moulin, trois passerelles l'enjambent en plus de l'entrée-terrasse du bâtiment rénové qui le surplombe. Le reste du site est actuellement vide et entièrement recouvert de gravier. Il est spontanément utilisé comme espace de stationnement. On ne relève aucun élément de mobilier urbain ni d'éclairage.



*Vue aérienne du site
avant démolition des ateliers*



Orneau mis à découvert



Parvis du bâti rénové

La partie du site directement concernée par la création du cheminement proposé ne possède aucun aménagement. Il s'agit de la déclivité du remblai du terrain de la Faculté. Partant de la rive sud de l'Orneau, elle est entièrement recouverte d'arbres et arbustes ayant poussés de manière spontanée et sans ordre visible. La différence de niveau entre le cours de l'Orneau et l'avenue de la Faculté est de l'ordre de 8m. Cette dernière vient d'être réaménagée depuis le débouché du futur cheminement jusqu'à la rue Sigebert. On y retrouve deux bandes de circulation séparées par une zone ponctuellement arborée, une piste cyclable de part et d'autre de la voirie et de nouveaux trottoirs de dimension confortable. L'éclairage a également été repensé sous la forme de lampadaires sur poteau implantés plus bas que précédemment (5m).

On relèvera encore le projet de construction d'un nouveau home pour étudiants sur la partie plane du terrain remblayé de la Faculté.



L'Orneau vers l'avenue de la Faculté



Avenue de la Faculté

Cheminement "Remparts".

Sur la section nord du projet (" Villa Sacré " – square Albert Ier), le cheminement proposé est déjà existant mais reste très confidentiel de par son état d'abandon et le fait qu'il se

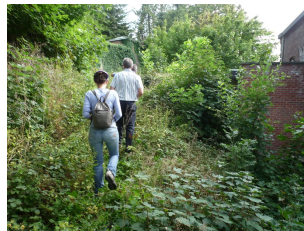
termine en cul-de-sac au niveau haut du square (présence d'une clôture). Il correspond à la trace de l'ancien chemin d'accès charretier au domaine abbatial, est actuellement envahi par une végétation basse abondante rendant difficile sa pratique.

Le square Albert Ier se développe au pied de la tour des Sarrasins, accessible depuis la rue du Moulin par une série de larges escaliers s'articulant autour d'un bassin. Le trottoir y est plus large, permettant d'accueillir deux bancs que l'on retrouve également sur la plate-forme au pied de la tour. L'éclairage du square est uniquement assuré par deux spots encastrés dans le muret de la plate-forme haute. Le reste des deux parcelles formant le square est entièrement végétalisé au moyen d'arbuste (rhododendrons, buis...), deux arbres plus imposants se retrouvant sur le côté nord de la tour.

L'espace public du tronçon sud du projet est actuellement inexistant, le pied des remparts étant directement occupé par le fond du parcellaire privé de la rue du Moulin : il y aura donc lieu d'ancrer le cheminement en hauteur des remparts afin d'éviter les vis à vis directs. Son aboutissement sur la terrasse végétalisée du Tertre Galhoz sera cependant facilité par la prolongation de cette dernière sous forme d'un chemin en décrochement des remparts courant sur une soixantaine de mètres. Il est actuellement inaccessible, au même titre que la terrasse susnommée.



Villa Sacré



Chemin charretier



Square Albert Ier



Remparts

Terrasse verte

Liaison Tournay – Closières – Manufacture.

Le sentier reliant la rue P. Tournay à la rue des Closières est relativement étroit et est composé d'un revêtement de gravier. Son côté nord, à hauteur des locaux de l'Athénée, est bordé d'une clôture en très mauvais état, tandis que son côté sud est planté d'une haie haute (2,5m) et dense marquant les limites des potagers qui y sont implantés. Une partie de ces derniers – où une liaison avec l'espace Closières est proposée – sont inutilisés. On ne relève aucun élément de mobilier urbain ni d'éclairage. La parcelle reliant la rue des Closières à la rue Albert et au complexe "Manufacture" est actuellement utilisée comme parking. Son aménagement se limite au strict minimum, à savoir une surface entièrement asphaltée à l'exception du fond de parcelle (côté Closières) actuellement en friche. On n'y relève aucun élément de mobilier urbain ni végétaux, son éclairage étant assuré par des lampadaires de type routier, implantés haut sur poteau en béton.

On relèvera cependant que les extrémités de la parcelle font directement face aux accès de l'Espace Closières et de la place intérieure du projet "Manufacture".



Sentier Tournay – Closières



*Potager entre le sentier
et l'espace Closières*



Espace Closières

La rue Albert, à sens unique en remontant vers la rue Elisabeth, possède un aménagement relativement classique : la voirie y est asphaltée et permet du stationnement longitudinal non marqué sur son côté est, les trottoirs en dalles béton la longeant étant conçus de manière uniquement fonctionnelle. L'ensemble est en assez mauvais état et ne comporte aucun élément végétal ou de mobilier urbain. Son éclairage est assuré par des lampadaires identiques à ceux implantés sur le parking décrit ci-dessus.



Parking Albert depuis l'Espace Closières, et depuis la rue Albert



Entrée du projet "Manufacture"

8.2. ÉVOLUTION DE LA SITUATION PAR RAPPORT À LA PHASE INVENTAIRE

Les évolutions notables par rapport à la phase inventaire concernent l'adoption par la Région Wallonne de Gembloux comme "Commune Pilote Wallonie Cyclable", la finalisation de l'opération immobilière dite "Manufacture" et l'inauguration de l'Espace Closières. La complétion du projet "Coutellerie Piérard" par la construction de 60 de logements sociaux et moyens par la Cité des Couteliers est quant à elle toujours en cours.

8.3. JUSTIFICATION ACTUELLE DU PROJET

8.3.1. Justification du projet

Ce projet trouve sa justification dans plusieurs constats relayés par les ateliers urbains, la CRQ et ses groupes de travail :

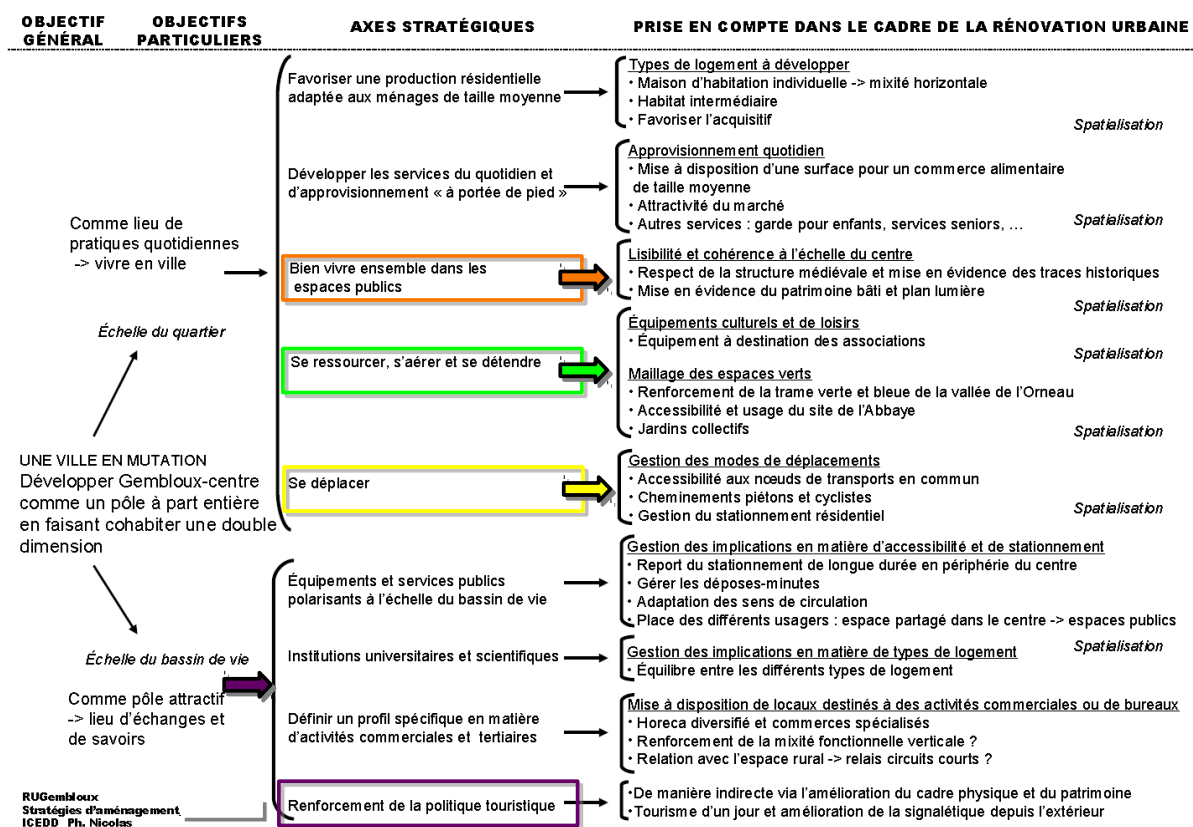
- De nombreux cheminements lents sont relevés au sein du périmètre, parfois fort peu connus. D'autres sont en voie d'achèvement, liés à des projets publics ou privés (Coutellerie, Manufacture, Closières, Revitalisation urbaine...).
- Leur mise en valeur reste cependant assez pauvre en termes d'aménagement (éclairage, propreté, accessibilité et lisibilité), l'ensemble ne formant pas encore un véritable réseau.
- Le développement de ce dernier par la création de nouveaux cheminements permettra de structurer et de diversifier les parcours et les usages urbains.
- Il y a lieu de mettre en place une complémentarité avec les "grands projets" publics ou privés de la ville de Gembloux (Manufacture, Coutellerie, Revitalisation urbaine, Closières...).
- Insistance sur la nécessité de développer de la dimension de convivialité dans le centre-ville.
- *"Il convient de penser la mobilité (en terme de cheminements) de manière*

différenciée selon les publics : partager l'espace dans le temps, répondre aux différents besoins (résidentiel, travail, achats, scolaire...), diversifier les parcours".³

- Ce réseau contribue à la mise en évidence des éléments patrimoniaux de la ville (remparts...) et participe au développement de la dimension touristique du centre historique de Gembloux.

L'ensemble de ces éléments rejoint les enjeux et stratégies d'aménagement rappelés ci-après.

8.3.2. Rappel des enjeux et stratégies d'aménagement rencontrés



8.4. OBJECTIFS DU PROJET

L'objectif principal de ce projet vise la complétion du réseau de cheminements lents de la ville de Gembloux afin de diversifier les parcours urbains en fonction des différents usagers et de développer la dimension de convivialité au sein du centre-ville.

Plusieurs objectifs plus particuliers viennent enrichir et appuyer cette intention majeure. On peut ainsi citer :

- La mise en valeur de la dimension patrimoniale du centre-ville (tour des Sarrasins, remparts, Beffroi...).
- L'implantation ou le réaménagement le long de ces parcours de lieux de respiration

³ CRQ 2 du 17 février 2011

et d'articulation des cheminements entre eux, tel le square Albert Ier, le parvis du bâtiment restauré de l'espace "Coutellerie"...

- La réactivation des éléments de cheminements historiques actuellement inutilisés (ancienne entrée charretière de l'abbaye, assiette existante d'un cheminement partant de la terrasse panoramique du Tertre Galhoz...).
- La mise en relation et la complémentarité avec les projets – aussi bien développés au sein de l'opération de rénovation urbaine qu'indépendants de celle-ci - visant le réaménagement de l'espace public (venelles autour du Beffroi, parc d'Epinal, nouvel Hôtel de Ville, espace "Coutellerie"...) et intégrant la création de liaisons piétonnes (rue du Moulin 27, espace Closières, espace public lié au Foyer Communal, projet "Manufacture"...).
- La prise en compte de la dimension cycliste, Gembloux ayant été désignée "Commune Pilote Wallonie Cyclable".

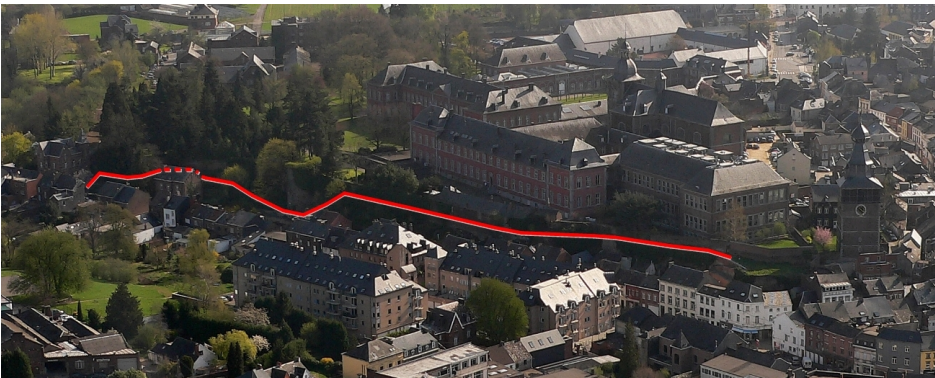
8.5. DESCRIPTION DU PROGRAMME À METTRE EN ŒUVRE

8.5.1. Descriptif du programme

Liaison Coutellerie – Faculté.

- Aménagement du parvis de l'entrée du bâtiment rénové (180 m²). La plate-forme actuelle sera étendue vers l'est en surplomb de l'Orneau afin de favoriser un accès aisé au cheminement étudié.
- Création d'un cheminement lent depuis le parvis décrit ci-dessus vers l'avenue de la Faculté, d'une longueur approximative de 160 m et s'inscrivant dans la déclivité du remblais du terrain appartenant à la Faculté.
- Aménagement d'une plate-forme (30 m²) marquant l'entrée / l'aboutissement de ce cheminement sur l'avenue de la Faculté.
- Mise en place d'un mobilier urbain (bancs...) suivant le principe de cohérence des interventions sur les espaces publics : celui-ci sera unifié sur l'ensemble du centre historique.

Cheminement "Remparts".

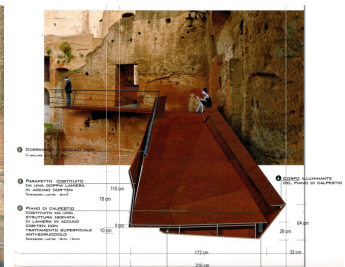


Vue aérienne du cheminement "Remparts"

- Réaménagement de l'ancien chemin charretier reliant la "Villa Sacré" au square

Albert Ier.

- Réaménagement du square Albert Ier (890 m²) :
 - Création d'un nouveau plan d'eau intégrant une dimension écologique.
 - Liaison par un jeu d'escaliers de l'arrivée du cheminement en provenance de la " Villa Sacré ", du pied de la tour des Sarrasins et de la rue du Moulin.
 - Aménagement d'escaliers le long des remparts au sud de la tour des Sarrasins amorçant le cheminement vers le Tertre Galhoz. Ceux-ci devront pouvoir atteindre une hauteur suffisante pour ne pas créer de vis à vis direct avec la maison occupant la parcelle mitoyenne au square.
 - Mise en place d'un auvent répondant à celui mis en place à l'entrée du cheminement vers la zone de revitalisation urbaine "Orneau Centre-ville" (fiche projet 4) et articulant le resserrement de la rue du Moulin.
 - Mise en place d'un mobilier urbain (bancs...) suivant le principe de cohérence des interventions sur les espaces publics : celui-ci sera unifié sur l'ensemble du centre historique.
- Création du cheminement liant le square Albert Ier à la terrasse panoramique verdurisée du Tertre Galhoz (fiche projet 3).
 - Création d'un cheminement (+/-90 m) en porte-à-faux ancré dans les remparts et se situant au niveau du parc du domaine de la Faculté. Sa largeur devra permettre une circulation piétonne aisée et sécurisée.
 - Continuation de ce cheminement le long des remparts en prenant appui ou en occupant entièrement les décrochements existants sur les derniers soixante mètres.



Exemple de passerelle en site historique – Forum de Trajan à Rome (Nemesi Studio)

Liaison Tournay – Closières – Manufacture.

- Réaménagement du chemin (+/-145 m) reliant la rue P. Tournay à la rue des Closières et réfection des clôtures le bordant sur son côté nord. On rappellera que ce chemin, bien que repris à l'Atlas, n'est pas cadastré.
- Création d'une liaison entre ce chemin et l'Espace Closières par la traversée d'un des potagers inoccupé.
- Réaménagement de la parcelle liant la rue des Closières à la rue Albert (1215 m²)
- Création d'une zone de parking arboré sur l'entièreté du côté sud de la parcelle
- Création d'un cheminement lent sur son côté nord liant l'Espace Closières à la place intérieure du projet "Manufacture".
- Plantation d'arbres à haute tige venant rythmer ce cheminement et marquer les entrées est et ouest de la parcelle.

De manière plus générale et pour l'ensemble de ces cheminements :

- Développement d'un langage commun à l'ensemble des interventions proposées ci-dessus permettant de les lire comme faisant partie d'un réseau de cheminements établi sur le territoire de la Ville de Gembloux.
- L'éclairage des cheminements à l'étude suivra le même principe de cohérence en s'adaptant à la nature des aménagements à éclairer tout en étant unifié aux autres éléments d'éclairages à mettre en place au sein des opérations de cette rénovation urbaine. Un éclairage spécifique sera mis en place afin de mettre en valeur les éléments patrimoniaux présents sur le site (remparts, tour des Sarrasins...).

8.5.2. Planning

Les trois actions proposées pouvant être menées de manière indépendante, un phasage pourra être envisagé si nécessaire et sera établi en fonction des critères de faisabilité de chacune d'elles.

Concernant le calendrier estimatif de ce projet dans le cadre de la rénovation urbaine, voir le tableau au chapitre "Calendrier et plan financier" du document "Schéma directeur". Le calendrier définitif des différentes actions du projet en lui-même sera précisé dès connaissance de l'engagement de cofinancement communal.

8.5.3. Sources de subsides

Les différentes sources de subsides possibles sont reprises par projet dans le tableau "Sources de subsides envisagées" du document "Schéma directeur".

8.6. ANNEXES

- Extrait du Schéma directeur
- Estimation